ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Sapeurs-Pompiers. — Numéro d'appel : 303.33.

Police-Secours. — Numéro d'appel : 305.24.

Gendarmerie. — Numéro d'appel : 307.25.

Hôtel de Ville. — Ferme, sauf le bureau d'Etat Civil ouvert au public de 9 à 12 h. pour les naissances seulement.

Caisse d'Epargne. — Fermée.

Bains-Douches. — Rue Edouard-Anseele, ouverts au public de 8 à 11 heures.

Pharmaciens de garde. — MM. Dhelemmes, 29, Grande-Rue, et Delackere, 43, rue Louis-Dupire. Le service de nuit, pour la semaine, se terminant le samedi 2 août, sera assuré par M. Dhellemmes.

A TRAVERS LA VILLE

L'HEURE DE LA RETRAITE

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, des gardes fils ont rencontré vers 1 h. 30, boulevard de Paris, Mlles Victoria Maztalez, 16 ans et Sophie Tomaszenski, 20 ans, domiciliées toutes deux 179, rue du Fontenoy. Un procès-verbal a été rédigé à leur charge.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Ce samedi, vers 6 h. 30, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Jeanne Briffaut, 90, rue des Fosses ou un rechaud au gaz avait communiqué le feu à des tentures et rideaux d'une fenêtre.

Ce début de sinistre fut rapidement éteint par Mme Briffaut, aidée de quelques passants.

Les dégâts sont évalués à 200 fr. environ.

LES ENFANTS DE 6 A 14 ANS RECEVRONT UN QUART DE LITRE DE LAIT PAR JOUR

Suite aux démarches l'administration municipale vient de voir ses efforts couronnés de succès. Il lui sera possible, dès le lundi 28 juillet de commencer les inscriptions pour la distribution du lait aux enfants de 6 à 14 ans qui recevront un quart de litre de lait par jour.

Les enfants bénéficiant déjà d'une carte au titre de malade ne peuvent pas se faire inscrire. Les inscriptions se feront salle Henri Watremez, rue de l'Hospice, les **Lundi 28, Mardi 29, Mercredi 30, Jeudi 31 juillet et Vendredi 1er août** de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45 et le **Samedi 2 Août**, de 8 h. 15 à 11 h. 45 dans l'ordre suivant :

Lundi 28 Juillet, numéro 1 à 7.000; Mardi 29 7.0001 à 14.000 ; Mercredi 30 14.001 à 21.000 ; Jeudi 31, 21.001 à 28.000 ; Vendredi, 1er Août, 28.001 à 35.000 ; Samedi 2 Août, 35.001 à la fin.

Les intéressés sont invités à se munir : 1° du livret de mariage ; 2° de la carte de ravitaillement et de la carte de pointage ; 3° du nom et de l'adresse de leur marchand de lait.

Le public est prié de se conformer strictement à l'ordre ci-dessus qui a été établi afin d'éviter les longues attentes.

Les personnes qui ne se présenteront pas au jour fixé seront renvoyées à la semaine suivante. Pendant les inscriptions, il ne sera procédé à aucun changement de marchand de lait.

Au Conservatoire

L'EXERCICE D'ELEVES DES CLASSES DE DICTION ET D'ART DRAMATIQUE

Cet exercice public aura lieu demain dimanche 27, à 15 h. 30, en la salle Pierre Desgoubes, rue de Soissons.

Le programme de diction figurent des œuvres de La Fontaine, Joachim du Bellay, Alfred de Musset, Albert Samain, etc.

Le programme d'Art dramatique comprend trois scènes du « Bourgeois Gentilhomme » et en première audition à Roubaix, la représentation de « Le Sculpteur » de l'Abbaye Pompitre » comédie ballet de Mme Lise Lamy, la partie musicale de cet exercice sera interprétée par Mme Fernande Meuret et par Mlle Emilienne Bettine et Jacqueline Capplanne, accompagnées par un orchestre à cordes sous la direction de M. A. Dupont. La mise en scène sera de Mme Bégarin, lauréat professeur du Conservatoire.

Les portes seront ouvertes à 15 h. et rigoureusement fermées durant l'audition.

Les résultats des Concours de fin d'année

Voici les résultats des concours de fin d'année qui se sont déroulés dernièrement au Conservatoire :

CHANT

Cours moyen

(professeur M. Marcelin)

1re mention à l'unanimité : Cappelle Jacqueline, De Waesche Claude, Fievet Paulette.

1re mention : Cerson Edouard, Vanoverberghe Juliette, Devos Madeleine, Popolier Jean.

2e mention : Rousseau à l'unanimité : Maillard Maurice, Notte Robert.

2e mention : Dewitte Alexandre, Cornil Joseph.

3e mention à l'unanimité : Delmarquette André.

3e mention : Becart Francine.

Le jury était composé de : M. Francis Bousquet, président ; M. Jean Selle, administrateur du Conservatoire ; M. J. Demulle, directeur du Théâtre-Hippodrome ; Mme Boucher ; Mme et M. Benjamin Hennebelle.

VIOLON

Cours moyen

1re mention à l'unanimité : Lafaye Colette.

1re mention : Lecapitaine Odette, Denis Charles.

2e mention : Delvarre Lucien, Derconne Louis.

Cours élémentaire

1re nomination : Leclercq Jacques, Vanheuwerzuyn Robert.

2e mention à l'unanimité : Duquesne Georges, Marczewski Henri.

3e nomination à l'unanimité : Leclercq Roger, Pachy Eveline.

3e nomination : Tilmant Yvette, Cleymen René, Vanhuyse René.

VIOLONCELLE

Cours élémentaire

2e nomination à l'unanimité : Noppe Bernadette.

2e nomination : Plouvier Thérèse.

3e nomination à l'unanimité : Leclercq Pierre, Lerisson Jacques.

Le jury était composé de : M. Francis Bousquet, président ; M. Jean Selle, administrateur ; M. Albert Duhamel, Mme R. Hennebelle, MM. Veevaert, Krigger et Vangermez.

PIANO

Cours élémentaire

1re nomination à l'unanimité : Deplechin Denise, Foreau Jane.

1re nomination : Flamencourt Paule, Foelix Jeanne, Fievet Simone, Lahaye Jeanine.

2e nomination : Desbœuf Colette, Frédorzik Georgette, D'Hulst Anne-Marie.

3e nomination à l'unanimité : Delreux Thérèse.

3e nomination : Deroubaix Marie-José, Hélin Michelle, Lebrun Marguerite.

Le jury était composé de M. Francis Bousquet, président ; M. Isoré, administrateur du Conservatoire ; Mmes Courtray-Lommez et Grimonprez-Lams ; Mlles Jane Evrard et Silvia Florin.

A propos de la taxe de 8 % sur l'électricité

L'Administration municipale rappelle à MM. les industriels producteurs d'énergie électrique, qu'ils sont tenus, en vertu de l'arrêté du 14 juin 1941, de faire la déclaration de leur consommation du premier semestre, en vue de l'application de la taxe de 8 % sur l'électricité.

A cet effet, les imprimés nécessaires sont à leur disposition au Service des travaux municipaux (bureau des études voirie), rue du Maréchal-Foch (3e étage).

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE DE ROUBAIX, TOURCOING, LANNOY ET LEURS CANTONS

Les sociétés membres de la Fédération des sociétés de gymnastique de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons se réuniront en assemblée générale le dimanche 3 août, à 10 h. 30, dans son local, 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

Toutes les sociétés affiliées sont priées d'y envoyer un membre habilité, soit le président, soit un membre de leur conseil d'administration, pouvant répondre pour la société qu'il représente ; les chefs et directeurs techniques des sociétés sont également priés d'être représentés à cette réunion au cours de laquelle des questions importantes seront discutées. Les sociétés de gymnastique qui désireraient s'inscrire à la Fédération peuvent se présenter à cette réunion.

Le Comité devant être renouvelé en entier, les camarades qui désirent remplir une fonction technique et une fonction administrative doivent adresser leur demande à M. Jean Desruelles, 36, avenue G.-Delory à Croix, avant le 3 août.

Sociétés et Comités

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES CENTRE SAINT-MARTIN ROUBAIX. — Samedi 26 juillet, de 17 h. à 19 h., 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, distribution payante de confiture à raison de 200 gr. par ration et 400 gr. par prisonnier, aux membres à jour de leur cotisation.

Les titulaires des cartes 1.001 à 1.050 se présenteront de 17 h. à 18 h., ceux des cartes 1.051 à la fin de 18 h. à 19 h.

Tous se muniront de monnaie et d'un récipient.

Les membres ayant un prisonnier (père ou fils non marié) sont priés de présenter la dernière carte-lettre portant son adresse et son numéro matricule.

Les membres n'ayant pas encore retiré leur carte rouge devront obligatoirement se présenter avant la distribution, c'est-à-dire entre 16 h. et 17 heures.

— Dimanche 27 juillet, même local, de 11 h. à 12 h., permanence pour l'inscription des nouveaux membres et les demandes de médailles.

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — M. Pauwels prie les familles des musiciens prisonniers de bien vouloir se présenter dimanche 27 juillet, de 10 h. à 11 h., pour recevoir un secours, au Café du Commerce, Grand'Place, 20.

SOCIETES SPORTIVES

PING-PONG
UNE INTERESSANTE EPREUVE PAR EQUIPES

Le Comité du Nord organise une coupe par équipes de trois joueurs. Cette coupe se disputera par élimination directe, sur tables neutres, et portera le nom de Coupe Robert Rousseaux, en mémoire de ce pongiste roubaisien bien connu, tombé à Dunkerque en juin 1940.

Les engagements sont reçus par M. Balcaen, 149, rue Decrème, à Roubaix, jusqu'au mardi soir 29 juillet.

Le tirage au sort du premier tour, qui se disputera le dimanche 3 août aura lieu mercredi 30 juillet, à 18 h., à l'Académie des Sports, 41, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix.

Toutes les équipes éliminées au premier tour disputeront ensemble une épreuve de consolation.

La Coupe Robert Rousseaux est ouverte à tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table.

L'INTERCLUBS DE l'U. S. ROUBAISIENNE

L'U. S. Roubaisienne, dont la section athlétisme, quoique de formation récente, fait montre d'une belle activité, organisera le 10 août, à 9 h. 30, au Parc Municipal des Sports de Roubaix, son deuxième et dernier interclubs de la saison, qui sera doté cette fois d'une superbe coupe.

Cette fois, l'U.S.R. a élargi le champ de ces rencontres, car il s'est déjà assuré le concours des clubs suivants : S. Roubaisien, C. A. « Les Jeunes » ; A. S. Tourquennoise, A. S. Wasquehal auxquels viendront s'ajouter les athlètes du Club organisateur.

Convocations pour le dimanche 27 juillet. — Pour tous les membres passant le B.S.N., rendez-vous à 7 h. 30 au siège où 8 h. aux vestiaires du Racing pour les autres : repos.

ETAT CIVIL

Naissance. — Albert Keunebroek, de Leers, rue Joseph-Leroy, 21, né à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20.

Décès. — Joseph Votocek, 45 ans, rue du Fontenoy 89 ; Jules Delespaul, 55 ans, rue Louis-Decottignies, 10 ; Gaston Desesaert, 21 jours, rue du Moulin, 158 ; Albert Jonniaux, 74 ans, rue Grétry 4 ; Marguerite Delanghe, 48 ans, rue Turgot, 27, cour Desclée, 5, à droite.

WATTRELOS

La journée du dimanche

Pharmacien de service : M. Turlur, rue du Crétinier, 4.

Fraternelle des Combattants : permanence de 9 h. 30 à midi, au siège, 15, Grand-Place.

Mutuelle de solidarité : permanence de 10 h. à midi, au siège, 64, rue de Roubaix.

Amicale des filles de la Vieille-Place : à 10 h. 30, réunion mensuelle à l'école.

Pour nos prisonniers : chez Dillies, au Château d'Or, jeu de trou-madame et de 421 au profit des prisonniers.

Allocations militaires

Par application du décret-loi en date du 23 mai dernier, les bénéficiaires de l'allocation militaire, dont le soutien est prisonnier de guerre, sont informés que le taux de leur allocation principale est porté à 12 fr. au lieu de 10 à compter du 1er juin.

D'autre part, les bénéficiaires touchant trois majorations pour enfants recevront pour la troisième majoration une allocation supplémentaire de 2 fr. 50 par jour et ce également à compter du 1er juin dernier. Des rappels individuels seront faits. Les certificats en cours de fabrication seront délivrés dès qu'ils parviendront à la Mairie.

INTOXIQUES PAR LE GAZ

Deux ouvriers fourneurs, Edmond Vermeulen, âgé de 43 ans demeurant 96, rue L.-Gambetta à Leers et Albert Quatannens, âgé de 35 ans, demeurant rue de France, 22 à Wattrelos, ont, au cours de leur travail, absorbé des vapeurs de gaz provoquant des intoxications aiguës : 15 à 21 jours de repos leur furent prescrits.

Bureaux du percepteur. — Les bureaux de la perception de Croix, 165 bis, Grand-Rue, à Roubaix, seront fermés toute la journée du lundi 28 juillet.

Contraventions. — Les jeunes P. A., demeurant à Wattrelos, U. C., demeurant à Roubaix, ont fait l'objet de contraventions pour avoir roulé à bicyclette sur un trottoir interdit. Sur plainte de M. Duplouy Carlos, cultivateur, la nommée Irène Caudron, 19 ans, demeurant à Wattrelos, rue des Ballons, impasse Castel, a fait l'objet d'une contravention pour avoir arraché du trèfle dans un champ ; la même mésaventure est arrivée au jeune V. O., apprenti pâtissier, demeurant à Wattrelos, sur plainte de M. Louis Grimonprez.

Au profit des prisonniers. — Le comité d'aide aux prisonniers signale à la population le grand jeu de trou-madame qui sera donné chez M. Robert Dillies, au nouveau Château-d'Or, les 26, 27 et 28 juillet, au profit de la caisse de l'œuvre. Ce jeu sera doté de 500 fr. de prix.

Le Comité remercie d'avance M. Dillies du nouveau témoignage de solidarité qu'il donne, puisqu'il a déjà versé à l'œuvre des prisonniers grâce aux jeux donnés dans son établissement, la coquette somme de 5.022 fr.

Etat Civil. — Naissances.— Jeannine Driemmels, carrière Six, 40 Albert Rambaut, Ste-Marguerite.

Décès. — Joseph Swiderski, 36 ans, rue Monge, 124. — Raymond Demets, 85 ans, sentier Misère, 7. — Alphonse Dupont, 72 ans, rue des Bons-Enfants, 4. — Jeanne Vancalemont, 16 ans, rue de la Paix, 17.

Procès-verbal. — Le nommé Urbaniak Joseph, 56 ans, manœuvre, demeurant à Wattrelos, rue Blériot, 7, touchait les tickets de rationnement pour sa femme, sa fille et son fils, partis en Allemagne depuis février 1941. Un procès-verbal a été rédigé à sa charge et envoyé au Parquet.

CROIX

Le paiement des allocations militaires

Le paiement des allocations militaires aura lieu le lundi 28 juillet, au local habituel et dans l'ordre suivant ; il comportera le paiement de la deuxième quinzaine de juillet et le paiement des feuillets complémentaires :

Matin : De 1 à 400, de 9 à 10 h. ; de 401 à 800, de 10 à 11 h. ; de 801 à 1000, de 11 à 12 heures.

Après-midi : De 1001 à 1400, de 14 à 15 h. ; de 1401 à 2010, de 15 à 16 heures.

Les allocataires sont priés de signer les coupons ainsi que la déclaration au verso. Pour éviter une longue attente se munir de monnaie.

LE MARCHE NOIR

Le brigadier Delplace et le garde Marissal ont trouvé, au cours d'une perquisition effectuée chez M. Henri Six, 58, avenue Roger-Salengro, le 12 juillet, à 15 h., 8 morceaux de viandes, emballés et étiquetés, d'un poids total de 8 kg. M. Six a déclaré que c'était à l'usage de sa famille.

Procès-verbal lui a été dressé et sera transmis au Parquet.

Etat civil. — Publications : Gilleron Lucien, coiffeur, rue d'Oran, 8, et Gérardin Agnès, soigneuse de préparation, à Roubaix — Spillebout Fortuné, charbonnier, rue de Lille, 30, et Coquerel Georgette, s. p., à Dechy (Nord) ; Christory Fernand, chimiste, à Tourcoing et Mons Louise, institutrice, rue de la Makelerie, 279.

LOCAUX VACANTS A VENDRE OU A LOUER

Il est rappelé aux propriétaires, usufruitiers, etc., et à tous gérants d'immeubles qu'ils doivent faire une déclaration et faire connaître par des écriteaux extérieurs, dans la quinzaine de la vacance, les locaux vacants qui leur appartiennent, dont ils ont la jouissance ou qu'ils administrent.

L'affiche doit porter l'indication du nombre de pièces et du prix de vente ou de location demandée.

Ces personnes doivent fournir les mêmes renseignements à la Mairie, bureau 1, 1er étage.

Des sanctions sévères seront prises contre ceux qui omettraient de se soumettre à ces prescriptions supérieures.

LA CARTE NATIONALE DE PRIORITE

Le bénéfice de la carte de priorité qui dispense le titulaire de stationner aux guichets et dans les magasins est accordé en plus des catégories mentionnées en leur temps, aux personnes suivantes :

1° Aux mères qui allaitent pendant une durée d'une année ; 2° aux filles-mères pour leurs enfants reconnus ; aux mères étrangères d'enfants français ; 3° aux grand-mères ayant à charge effective de petits enfants dont la mère est décédée ; 4° aux femmes et jeunes filles ayant effectivement la charge de leurs frères et sœurs dont la mère est décédée.

Pour obtenir cette carte de priorité, la personne intéressée doit fournir à la Mairie le livret de famille ainsi qu'une photo de 3 cm. sur 4 cm.

LES SUPERFICIES DE PLUS DE 500 METRES CARRES DE POMMES DE TERRE DOIVENT ETRE DECLAREES

Les habitants qui cultivent des pommes de terre sur une superficie supérieure à 500 mètres carrés doivent en faire une déclaration à la Mairie d'urgence ; ces déclarations devront être déclarées exactes et signées puis déposées à la Mairie.

En conséquence, les cultivateurs, maraîchers et particuliers se trouvant dans ce cas sont invités à passer à la Mairie pour faire cette déclaration au plus tôt.

Circulation tardive. — Procès-verbal a été dressé à Mme T. De Roeck, née Dunez, 30 ans, domiciliée rue Blanchemaille, cour du Canarien, 9 ; M. Léon Lamarque, 71 ans, Belge, tisserand, rue de l'Avenir, 16, et Mlle Palmyre Lefay, 31 ans, rue Basse, pour avoir prolongé nocturnement leur promenade.

Affichage dans les boulangeries. — Il est rappelé que les communiqués concernant le ravitaillement et certains avis officiels sont affichés dans les boulangeries ; les commerçants sont priés de les placarder dès leurs arrivée et de les apposer à une place très visible où la population est invitée à en prendre connaissance.

Pharmacien de garde. — Dimanche 27 juillet, M. Samsoen, rue de Lille.

Amicale Victor-Hugo. — Demain dimanche, bibliothèque ouverte de 11 à 11 h. 30, à la Maison des Œuvres, place de la République.

Réunion du Comité à 10 h. 45, à la bibliothèque. Il est rappelé que la bibliothèque est ouverte les 2e et 4e dimanches de chaque mois.

WASQUEHAL

La journée du dimanche

De 9 à 11 h., bureaux de la mairie, pour l'état civil et les affaires urgentes. — Pharmacien de garde : M. Wasselin, rue de la Vendée. — Toute la journée, permanence du corps des sapeurs-pompiers, usine Hannart, rue de Flers. Tél. Roubaix 381.63. — De 9 à 10 h., permanence de la Caisse « La Famille », 1, rue de Roubaix. — A partir de 8 h. 30, au stade municipal, rue Delerue, épreuves du brevet sportif national : 200 candidats. — A 10 h., cours de l'école des garçons, rue Jean-Macé, répétition générale de la société de gymnastique « L'Espérance ».

AVIS AUX FAMILLES DES PRISONNIERS DE L'AGRICULTURE

En vue de la libération éventuelle des prisonniers de guerre appartenant à l'agriculture, les familles intéressées sont invitées à se présenter à la mairie, 5e guichet, pour donner tous renseignements pour l'établissement des fiches individuelles. Il y aura lieu de produire le livret de famille, l'adresse du militaire avant sa capture et son adresse actuelle : Stalag et numéro matricule. Il y aura lieu d'indiquer également le nombre de frères et sœurs du prisonnier avec indication de l'âge de chacun d'eux. Pour les artisans ruraux (charron, maréchal-ferrant, etc...), il y a lieu de fournir les mêmes renseignements. Les demandes ne seront reçues que jusque dimanche 27 juillet, à 11 h.

UNE DISTRIBUTION DE POMMES DE TERRE NOUVELLES

A partir de ce jour, les marchands détaillants délivreront des pommes de terre nouvelles à raison d'un kilo par personne, au prix de 3 fr. 30 le kilo. Les commerçants sont invités à remettre les bons chez M. Decock, grossiste, rue de Tourcoing, pour mardi soir au plus tard. Cette nouvelle distribution compte pour la première décade d'août.

La perception sera fermée lundi. — Le bureau de la perception de Croix, 165 bis, Grande-Rue, à Roubaix, sera fermé lundi 28 juillet, toute la journée, en raison du paiement des allocations militaires à Croix.

Après la réquisition des postes de T.S.F. — Les personnes dont le poste de T.S.F. la glacière ou le réfrigidaire a été réquisitionné par les autorités allemandes sont invitées à passer à la mairie (bureau des archives), en vue de réclamer le montant de la réquisition. Elles se muniront, à cet effet, du bon de réquisition et de la facture de l'objet réquisitionné.

Se présenter de préférence à 14 h. (excepté le lundi).

Amicale des vieux travailleurs. — Le secrétaire se tient à la disposition des adhérents, pour l'établissement de leurs feuilles de demande de retraite des vieux travailleurs et renseignements divers, tous les jours, exceptés le dimanche et le mardi, à partir de 18 h. 30, au siège, café Liagre, 8, rue des Villas. Inscription des nouveaux membres, tous les jours, au Centre, chez Liagre, 8, rue des Villas ; au Capreau, chez Martin, 84, rue de Tourcoing.

Union Sportive de Wasquehal. — Mardi 29 juillet, à 20 h., reunion du Comité, au siège, Café de la Terrasse, avenue de Flandre. Compte rendu de la session du brevet sportif national et organisation de la saison 1941-42.

FLERS

Mutuelle de Flers. — M. le Préfet et les membres du Conseil d'Administration sont heureux d'informer les adhérents de la Mutuelle que M. Victor Gourdin, retour de captivité, reprendra comme par le passé son activité mutualiste à partir du 1er août.

Les Services administratifs de la Société seront dorénavant répartis comme suit :

Le secrétariat complet (sections hommes, femmes et enfants) est confié à M. Victor Gourdin.

La trésorerie complète à M. Th. Marissal.

En résumé, M. Victor Gourdin est nommé secrétaire et M. Marissal, trésorier.

HEM

RATIONNEMENT DES VETEMENTS ET ARTICLES TEXTILES

La distribution des cartes provisoires de vêtements et articles textiles pour tout consommateur âgé de plus de 3 ans ou devant atteindre cet âge au 1er septembre, aura lieu les 28, 29, 30 juillet, au « Café du Tilleul », dans l'ordre ci-après :

Lundi 28 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1 à 350 ; de 14 h. à 17 h. 30, de 351 à 700.

Mardi 29 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 701 à 1.050 ; de 14 h. à 17 h. 30, de 1.051 à 1.400.

Mercredi 30 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1.401 à 1.750 ; de 14 h. à 17 h. 30, de 1.751 à la fin.

Se munir de la carte de ravitaillement et du livret de famille. Pour le personnel domestique, ou toute autre personne n'ayant pas de livret de famille, présenter la carte d'identité. Aucune personne ne sera servie sans pièces justificatives.

Se conformer aux jours et heures indiqués, aucun retardataire ne pourra être servi en mairie, inutile de s'y présenter.

DEMANDES DE BONS DE CHAUSSURES

Par suite du grand nombre de demandes de bons d'achat de chaussures et le nombre restreint de bons dont dispose le service de rationnement, les inscriptions sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il est donc inutile de se présenter en mairie pour retirer des formules de demandes.

D'autre part, les personnes ayant déposé une demande et ayant été invitées à retirer leur bon de chaussures fin juillet sont priées de ne pas se présenter à la date qui leur a été indiquée. Le contingent qui est attribué à la commune par la Préfecture n'étant pas encore parvenu. La distribution aura donc lieu ultérieurement et sera annoncée par la presse.

Il est rappelé à ce sujet que des visites domiciliaires peuvent être faites pour vérification de la véracité des demandes.

LEERS

Réunion du Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le dimanche 27 juillet, à 9 h. 30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Projet d'aménagement du terrain des sports, approbation ; Projet de réparation de la toiture de l'église, approbation ; Questions diverses.

Bons d'achats de chaussures. — La délivrance des bons d'achat de chaussures est suspendue jusqu'à nouvel ordre, sauf pour chaussures spéciales (pantoufles et espadrilles).

Mutilés et Invalides du Travail. — Permanence dimanche, de 11 h. à midi, au Foyer Populaire, à la Place.

Bibliothèque du Cercle St-Louis. — Ouverte dimanche, de 11 h. à midi.

Etat civil. — Décès : Marie Verzèle, épouse De Mol, 61 ans, rue Jules-Ferry, 25.

WILLEMS

Les chevaux en déplacement

Sous ce titre, nous avons signalé que les gendarmes de Lannoy avaient surpris deux hommes qui, la nuit, escortaient trois chevaux pour le compte de M. Depoortère, marchand de chevaux à Bachy et sans être munis de laissez-passer réglementaire.

L'affaire ainsi présentée semble faire croire qu'il s'agissait de commerce clandestin. Or les faits se sont produits en plein jour, à 14 h., mais non la nuit à 2 h. Le seul reproche qu'on pourrait adresser à M. Depoortère est d'avoir négligé de faire accompagné les chevaux d'un laissez-passer. Comme on le voit, il ne s'agissait nullement de trafic illicite. M. Depoortère a d'ailleurs été laissé en possession de ses chevaux.

HALLUIN

Aujourd'hui dimanche

Pharmacien de service. — Mme Despretz, rue de Lille.

Etat civil. — Permanence ouverte de 9 h. 30 à 11 h.

Bains Municipaux. — Etablissement ouvert de 8 h. à 11 h. 30.

Amicale des Anciens Combattants (U. N. C.). — Au Café Six, place de l'Eglise, permanence de 11 à 13 h.

RONCQ

La journée du dimanche

A la Caisse d'Epargne. — Il y aura séance de versement et remboursement au 276, rue de Lille, de 10 h. à 11 h. 30.

Bibliothèque Familiale. — Rue du Docteur-Gellissot, ouverte pour le prêt de livres de 8 h. 30 à 9 h. 30.

A Roncq-Centre. — A 17 h., Salle des Fêtes de la rue du Docteur-Gellissot, distribution des prix et remise des diplômes aux lauréats des examens de fin d'année.

PRISONNIERS AGRICOLES

Pour faire suite à l'enquête sur les agriculteurs, ouvriers agricoles, artisans ruraux (maréchaux, charrons) et chefs d'industries agricoles, les familles intéressées sont priées de passer à la Mairie, à l'effet de produire tous les renseignements nécessaires en vue de la libération des prisonniers.

AVIS DU COMMISSARIAT

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de pénétrer dans les champs et pâtures, ainsi que dans les chemins privés y conduisant pour cueillir du manger de lapin.

Il est également interdit de pénétrer dans les champs pour glaner tant que les récoltes, mêmes coupées, ne sont pas enlevées, c'est-à-dire tant que le cultivateur n'a pas terminé entièrement l'enlèvement de sa récolte.

Des procès-verbaux seront dressés et les parents seront rendus civilement responsables des délits ou contraventions commis par leurs enfants mineurs.

Les trottoirs sont interdits aux cyclistes. — Il est rappelé à la population que les trottoirs de la commune sont interdits aux cyclistes. Les délinquants seront passibles de poursuites.

LINSELLES

Paiement des allocations de chômage. — Le paiement des allocations de chômage pour la période du 14 au 27 juillet se fera à l'annexe de la Mairie, le lundi 23 juillet, de 15 à 17 heures.

MOUVAUX

Comité d'Entr'Aide aux prisonniers

DISTRIBUTION DE COLIS

Le Comité d'entr'aide fait connaître que la cinquième distribution de colis de 1941 aura lieu prochainement.

Contrairement aux distributions précédentes et par ordre préfectoral, le colis ne sera plus remis aux familles, mais envoyé directement par le Comité d'entr'aide aux prisonniers.

A cet effet, les familles seront convoquées à la Mairie, bureau du rez-de-chaussée, salle du ravitaillement, par ordre numérique de leur carte délivrée par le Comité d'entr'aide. Elles devront se munir du supplément qu'elles désirent ajouter au colis, de l'étiquette envoyée par le prisonnier. L'emballage sera fourni par le Comité.

L'adresse exacte du prisonnier devra être portée sur du papier ou de la toile avec une place libre pour inscrire le contenu du colis. Le colis sera confectionné sur place par les familles, puis remis au représentant du Comité d'entr'aide qui se chargera de l'envoi. Les familles qui, par hasard, ne seraient pas en possession de l'étiquette réglementaire peuvent se tranquiliser, le colis leur sera réservé jusqu'au jour où elles recevront cette étiquette.

Avis aux épiciers et marchands de légumes. — Les épiciers et marchands de légumes qui ont pris les inscriptions des clients en pommes de terre, sont invités à déposer leurs listes à la Mairie, bureau du rez-de-chaussée, salle du ravitaillement, dans le plus bref délai possible.

A l'avenir, seuls les commerçants qui auront fait connaître les noms et le nombre de clients inscrits chez eux pourront recevoir les marchandises.

Caisse d'Epargne. — Le bureau de la Caisse d'Epargne sera ouvert le dimanche 27 juillet, de 10 à 11 h. Administrateur : M. Delvoye.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol de pommes de terre. — Une plainte a été déposée au commissariat de police par M. Xavier Droulers, cultivateur, rue de la Rianderie, pour vol la nuit de plus de deux cents pieds de pommes de terre dans son champ, situé avenue du Maréchal Foch.

Service médical. — Pharmacien de garde, dimanche 27 juillet, M. Helleboid, rue Nationale, 27, pour Marcq et Marquette.

Caisse d'Epargne. — La Caisse d'Epargne fonctionnera dimanche avant midi, à l'Hôtel de Ville, entrée façade sud.

Distribution de bons de chaussures. — Le contingent de chaussures pour la ville n'étant pas encore fixé, le public est informé qu'il est inutile de se déranger la semaine prochaine pour le retrait de ces dits bons, en Mairie.

EN BELGIQUE

MENIN

UNE NOYADE TRAGIQUE

L'autre soir, le jeune Henri Simpelaere, né à Roncq, le 3 février 1923, demeurant rue de Mouscron, 340, quittait la maison paternelle, disant faire une promenade avec un ami, mais il alla se baigner avec ce dernier dans la Lys, au lieu dit « Diefhond ». A un certain moment, son ami le voyait disparaître pour ne plus revenir. On fit des recherches sur place jusqu'à 22 h. 30 pour trouver le cadavre, mais celles-ci restèrent sans résultat.

M. le Commissaire de police adjoint, Marcel Coël, a ouvert une enquête et a averti les communes voisines.

ON A VOLE DU BLE, DES POULES ET DES LAPINS

On a volé au détriment des cultivateurs Hector Devlies et Urbain Descamps, habitant Porte de Bruges, 31 kg. de blé, que les voleurs avaient mis dans sept petits sacs, aussi ils ont piétiné le champ d'une longueur de 195 m. et sur une largeur de 0 m. 40.

Le vol est l'œuvre de garçons âgés de 10 à 15 ans et qui habitent rue de Bruges.

M. Marcel Coël, commissaire de police adjoint, a ouvert une enquête.

— Chez le cultivateur M. Soelaert, demeurant Porte de Bruges, on a volé une quantité de lapins et de poules, ainsi qu'une bicyclette démontée. Tandis que chez M. Lannoy, habitant rue Vosken, on volait une quantité de pommes de terre.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Attention aux billets faux. — Dans la Banque « Handel en Nyverheid », rue de Lille, on a reçu en paiement deux faux billets d'un demi-mark.

La police a ouvert une enquête.

Etat civil. — Naissances : Malfayt Raymond, rue de Bruges, 72 ; Houttekiet Etienne, avenue du Peuple, 13 ; Terryn Brigitte, Weveighem, rue du Moulin, 7 ; Depaemelaere Roger, Haut Chemin, 396.

Publications : Knockaert Evariste, ouvrier imprimeur, cour Deleu, 8 et Debeuf Suzanne, rue de la Couronne, 11 ; Buyl André, ouvrier typographe, rue Léopold, 87 et Gathem Yvonne, couturière, rue du Comte de Flandre, 38 ; Decoene Henri, horloger, rue des Flamands, 33 et Ryckaert, Marie-Antoinette, rue de la Reine Elisabeth, 23; Delahoutre Jean, magasinier, rue de l'Émancipation, 56 et Verscheure Simone, ménagère, rue de Bruges, 2 ; Vromant Adolphe, ouvrier du chemin de fer, rue de Wervicq, 86 et Luyssen Marguerite, ménagère, rue du Sablon, 36 ; Warloy Pierre, marchand de bétail, à Wervicq, Bas Chemin, 35 et Beeuwsart Marie-José, sp., rue Charles Cappelle, 37 ; Gryson Romain, mécanicien, rue des Blanchisseurs, 103 et Persyn Julienne, servante, rue des Blanchisseurs, 103; Elebaut Léon, contrôleur du ravitaillement, rue de Lille, 12 et Debienne Marie-Rose, sp., rue de Bruges, 149.

Décès : Saelen Elodie, 38 ans, épouse Roelens Robert, rue de Gheluwe, 44 ; Six, sexe masculin, mort-né, rue de Courtrai, 189 ; Verbeke Henri, 64 ans, époux de Pharaïlde Ghesquière, rue Jules et Maurice Sabbe, 61 ; Vandevelde Justine, 70 ans, Vve Decorte Jules, rue d'Ypres, 197 ; Vandenberghe Gaston, 35 ans, ép. Yvonne Debersaquesques, Courtrai, rue des Capucins, 17 ; Biebuyck Jules, 49 ans, ép. Gérardine D'hygère, rue de la Constitution 102 ; Depuydt Henriette, 13 jours, rue de Moorseel, 84 bis ; Vanmeerhaeghe Marie, 72 ans, épouse Debal Henri, rue Léopold, 73 ; Cappelle Charles, 64 ans, époux Van Steenberghe Anaise, rue de Lille, 33.

MOUSCRON

Le ravitaillement

Lundi 28 juillet. — De 9 à 10 h. : Rues Agriculture, Belle-Vue, Charles-Quint, Couet, numéros pairs ; Fleurs, A. Henno, Jardins, Moulins, numéros pairs ; Rome, Station, numéros pairs.

De 10 à 12 h. : Rues Anselle, Beau Site, Ballons, Briqueterie, Canonniers, Couet, numéros pairs ; Flandres, Fabricants, Haute Jean-Jaurès, Moulins, numéros impairs ; Repos, Station, numéros pairs.

De 14 à 16 h. : Rues Avenir, Bilemont, Charpentiers, Cordonniers, Couets, numéros impairs ; Filature, Fauvettes, France, Hainaut, Midi, Palmiers, Roulers Station, numéros impairs.

Mardi 29 juillet. — De 9 à 10 h. : Ch. d'Aelbèke, numéros pairs ; rues Bornoville, numéros pairs ; Compas, Castert, numéros pairs ; boulevard du Hainaut, rues Industrie, de la Marlière numéros impairs ; Paix, place Station, chaussée du Risquons-Tout, numéros pairs de 2 à 100.

De 10 à 12 h. : Ch. d'Aelbèke, numéros pairs, rues Bornoville, numéros impairs ; Courbe, Coopération, Abbé Coulon, Castert, numéros pairs ; Fontaine Bleue, Fraternité, Froidchamps, Herseaux, Hirondelles, Horticulteurs, Ital